

La dette : Une histoire à trois temps.

Dr. Anastase ADONIS

Jeudi 9 Janvier 2014

En 2010, la crise de l'euro a pris une place dominante dans l'information économique et politique, et durant deux ans la Grèce fut le centre d'intérêt de tous les commentateurs. Aujourd'hui, que reste-t-il de la crise grecque ? Et de la crise de l'euro ? Les souvenirs et les goûts que nous ont laissés les médias, nous sont communs, tel un air de mauvais parfum dont la note de tête est dominante : « *Un peuple fainéant doté d'un gouvernement corrompu, profiteur des aides européennes, un peuple qui nous laisse une dette à payer à leur place, et plutôt que payer à leur place* ». La réaction face à une propagande si légère et si populiste était prévisible : « *..tant pis si on leur prend tout, ils ont ouvert la porte au pire, c'est-à-dire une crise sans fin, c'est leur faute. Hors de l'Europe, hors de l'euro* ». C'est sans doute exagéré, et surtout injuste pour tous ceux qui ne pensent pas ainsi et qui ont appris à distinguer l'information de la propagande, mais c'est ainsi pour tout impact d'une mythologie.

Ces deux années de communication dense et fort bien cadencées, observées de l'extérieur, laissent comprendre que bien des bémols s'imposent à cette mythologie. Et ceci surtout lorsque l'accusé est enchaîné par son accusateur¹. C'est le propre de la construction d'un mythe que d'utiliser quelques rudiments de la réalité pour les entremêler avec les ingrédients du mythe et les démonstrations que l'on veut ainsi propager. L'Histoire peut démontrer le contraire et donner l'image d'une Grèce fidèle aux Alliés et à ses devoirs, un peu trop même car soumise à l'état de protectorat ou de colonie, une Grèce qui ne pouvait que s'endetter, puisque ses exportations, mais aussi les importations se réalisent pour la quasi-totalité avec ses partenaires européens qui en ont le contrôle. Cela s'appelle néo-colonialisme, terme qui admet des définitions scientifiques bien précises.

Ce cas grec, qui a occupé la Une des médias pendant une longue période, qui a suscité les peurs pour diverses raisons un peu partout en Europe, contient une autre belle leçon d'histoire, solide et capable de se dresser contre la mythologie ainsi propagée. Passée inaperçue, euphorie de 30 glorieuses oblige, cette leçon n'a pas été comprise pour l'essentiel par les autres peuples européens qui subissent la même crise, celle de la mécanisation de la dette. Les peuples européens ont cru à la propagande allemande, une propagande bien rediffusée par l'Europe. Mais, ne l'oublions pas, l'accumulation des dettes souveraines est aussi une accumulation de pouvoir, utile en vue d'un centralisme européen plus fort, et cela n'a pas de prix aux yeux de certains qui ont préféré condamner un pays, et avec lui tout son peuple, pour détourner le regard de tous ceux à qui il a fallu dissimuler les réalités. « *Peu importe les morts sur le champ de bataille, la victoire à tout prix* ».

Laissons de côté les raisons de l'endettement, même si énoncer ces raisons ne serait que justice pour la Grèce. Prenons juste certains éléments historiques qui permettraient d'en

¹ Regards sur la Grèce, collection dirigée par Joëlle Dalègre, L'Harmattan, 2013.

finir. Ne pas en finir serait éterniser le prétexte pour lequel on ouvre un chemin favorable aux politiques des crises (se rappeler ici les clauses du consensus de Washington qui dictent la conformité sous forme de clauses assorties, pour obtenir ou se voir infliger malgré-soi, un prêt ou une aide du FMI de la BCE ou encore de l'Europe). Les pratiques des uns et des autres, le soin avec lequel ils considèrent toute frustration des financiers ou des politiques bancaires, ne laisse aucun doute, qu'en matière de dette l'Histoire est lue autrement. Faisons de même, juste pour la conformité des pratiques.

Le Passé : Composé ou Simple ?

Cette fois-ci, c'est en parlant argent que l'Histoire, véritable livre comptable, nous éclaire afin d'apprécier la véritable note de fond de ce parfum qui est la Dette. Je reprends donc, avec l'autorisation de son auteur, quelques éléments du livre « La dette et notre Dette² », de Tzanetos Gouskos, économiste et analyste historique, l'ouvrage de loin le plus fiable sur les aspects économique de l'occupation de la Grèce par l'Allemagne nazie. Même si son ouvrage, écrit en grec, se concentre sur les prêts d'Occupation que l'Allemagne doit encore à la Grèce, je présente ici juste les pratiques de la destruction de l'économie grecque, car il est toujours bon d'interpréter les positions allemandes d'aujourd'hui sous le regard historique. Le but est de parler argent, peu importe sa forme, puisqu'il a une importance qui résiste à l'Histoire. « Talonner l'argent c'est comprendre l'évolution et les faits historiques, le traquer c'est gouverner ». La seconde guerre mondiale donc n'est pas si loin comme on le penserait, surtout en matière de dette. On s'en souvient plus encore lorsque cette mémoire est nourricière.

«Après l'invasion allemande à Athènes, le 26 Avril 1941, et l'occupation totale du pays par les forces d'occupation, organise la systématisation et l'application immédiate du plan de pillage et du contrôle de l'économie grecque. Selon ce plan, tous les produits qui se trouvaient dans les dépôts centraux ou dans les ports³ du pays sont saisis ou confisqués, et toutes les usines qui pourraient servir les besoins des nazi⁴ sont réquisitionnées ou achetées par la force avec des faux billets.

En même temps, des représentants de grandes compagnies allemandes vont inonder la Grèce et vont obliger les entreprises commerciales et industrielles locales, les banques, etc., de leur céder

² Le mot Dette a en grec le sens du Devoir et l'auteur fait du titre un jeu de mots.

³ «Le pillage à l'excès des richesses nationale grecques ainsi que son appauvrissement économique par les envahisseurs prenait des formes diverses et utilisait des systèmes variés qui caractérisent la vorace boulimie et leur disposition de voyous.» Dim. Magriotis, t.tr. «Sacrifices de la Grèce et Crimes d'occupation,1949».

⁴ «Le premier jour des réquisitions (30 Avril 1941) concerne la société anonyme grecque d'explosifs et cartouches avec ses usines, la société des pneus ΕΘΕΑ, la société de vins et alcools, la société de commerce de tabac Papapetros, la SA d'Oxygène et Acétylène Zefiros, les chantiers navals Vasiliadis, l'usine de soie ETMA, l'industrie de machines Glavani, l'industrie de machines Rondiris – strouboulis, l'industrie de machines Dritsas, l'industrie de machines Koupas της, την Εταιρεία Ελαστικού ΕΘΕΑ, την Εταιρεία Οίνων και Οινοπνευμάτων ΑΕ, την Εταιρεία Εμπορίας.» Vassilis Manoussakis, t.tr. «L'économie civile grecque et les forces d'occupation (1941-1944)».

le 51% de leurs actions⁵, en focalisant pour l'essentiel en premières matières essentielles⁶ et en métaux⁷.

Simultanément les occupants mettront en circulation une monnaie à eux et ceci en parallèle avec la drachme. L'Allemagne émettra les Marks d'Occupation (Reich Marks)⁸ l'Italie, émettra la drachme de Méditerranée (Cassa Mediterranea di Credito) et en la Bulgarie le Leva. Rappelons que la Grèce a connu une triple occupation (Allemagne – Italie – Bulgarie).

La situation devient vite incontrôlée, et ceci, d'une part du fait de la circulation de la monnaie, et d'autre part du fait des pillages, dure pendant les premiers mois de l'occupation. En vue d'affronter le phénomène de l'inflation ainsi déchaînée, le gouvernement «collabo et illégitime» se met d'accord avec les forces d'occupation pour arrêter la circulation de tout autre monnaie, sauf de la drachme, et que tout besoin des soldats serait assuré par la caisse publique grecque en drachmes, via la Banque de Grèce (BdG). En parallèle, un accord est conclu pour le rachat des monnaies d'occupation par la BdG en vue leur retrait. Cet arrangement forcé a lieu dès le 1^{er} Août 1941 jusqu'au rachat des billets ainsi émis. En parallèle, sur la base des accords du 14/3/'42 (No de décision 160/23.3.'42 et 5/12/'42 (No protocole 93/Pos. A32/2) la procédure du versement des capitaux vers les forces d'occupation se met en place, d'un montant de 1,5 milliard de drachmes par mois, montant qui par la suite est alourdi avec des sommes supplémentaires du fait de l'alourdissement des déjà fortes exigences de l'occupant. »

Le fait que l'Allemagne ait été condamnée en 1946 à payer la somme de 7 milliards de dollars à la Grèce au titre des réparations pour l'occupation entre 1941 -1944 est une reconnaissance symbolique des dommages subis par la Grèce (qu'aucune guerre ne pourrait justifier⁹), même si cette somme n'a toujours pas été versée.

⁵ «Dans toutes les entreprises, commerciales, industrielles et bancaires, avec la manière du « Je veux, donc je prends» ils entrent et pillent le 51% des actions, en mettant sous asservissement d'un seul coup, et pour toujours – comme ils le croient- le travail du peuple grec». Dimitri Glinos, t.tr. «Qui est et que veut le EAM», éd. 1942, 1944 Rigas.

⁶ «Les occupants ont soustrait toutes les premières matières essentielles à un degré où il était impossible de produire» Ang. Angelopoulos, t.tr. «De l'occupation à la guerre civile», éd. Paroussia, 1944.

⁷ «La première dizaine de Mai, 1941, le groupe allemand Krupp avait réservé pour toute l'Allemagne la production des mines grecques en silicium, métaux ferreux, chrome, nickel, manganèse et or.» T. M. Iliadakis, t.tr. «Les réparations et la Dette de l'Occupation Allemande», éd. Détoraki, 1997.

⁸ L'impression des billets se réalisait par la méthode de la lithographie, sur des rotatives motrices à l'aide de pédales, installées dans des remorques que les Allemands transportaient avec eux. De cette façon ils ont mis en circulation, au parallèle de la drachme, lesdits ReichMarks. En tant que monnaie d'occupation, les reichmarks étaient des faux billes, étant donné que leur émission ne correspondait à un quelconque dépôt d'or, dans la mesure où non seulement les dépôts grecs étaient transférés hors de la Grèce, mais aussi parce que cette monnaie n'était pas reconnue et soutenue par le système bancaire allemand. Pour cette raison, malgré la référence Reich Kredit Kassen (RKK) portée sur les billets, c'est-à-dire Billets de Banque de Crédit Allemande. La méthode d'émission de monnaie accessoire était une méthode établie de l'Allemagne dans tous les pays occupés et visait l'usurpation « légale » des richesses sans en avoir la forme de pillage ou de la réquisition, dans la mesure où ceux qui les possédaient pouvaient les échanger dans tous les pays occupés sauf en Allemagne où ils n'avaient aucune valeur. L'équivalence des RKK Η ισοτιμία των RKK a été établi initialement à 50 drachmes, et par la suite, en Juillet '41, à 60 drachmes. La monnaie d'occupation était donnée en abondance aux soldats allemands, lors de leurs sorties dans les villes occupées et de cette manière ils pillaient littéralement les magasins, en vidant les étagères et les stocks, et par la suite, lors de la systématisation de ces pratiques, ils envoyaient les bien, ainsi « achetés », à leurs familles en Allemagne. De plus, pour «légaliser» leur démarche, ils demandaient la monnaie de leurs pièces en drachmes.

⁹ Des villages, tels qu'Oradour sur Glane, ont connu le même sort en Grèce où on en dénombre plus de mille. Les historiens comptabilisent plus de 350.000 personnes exécutés pour vengeance, exemple ou pillage. Environ,

A ceci on doit ajouter les prêts d'Occupation, dont les estimations de son actualisation, toutes analyses et expertises confondues, dépassent les 300 milliards d'euros, et pour lesquels il existe toutes les opportunités pour la Grèce pour les réclamer légalement, puisqu'il s'agit d'une dette externe d'un Etat envers un autre, consentie de façon forcée mais néanmoins réalisée, et donc valide selon le droit international. Cette dette n'a jamais été acquittée.

Passons sur le reste, les wagons plein d'antiquités vers Berlin, le pillage des musées, les vols et soustractions illégales, pour ne pas dire cambriolages ou hold-up dans les entreprises ou les particuliers. Prendre tout ce qu'avait une valeur, tout ce que la Grèce a pu construire, c'était l'objectif de l'occupant nazi.

L'Accord de Londres, signé le 27 février, a permis à la RFA d'éponger la moitié de sa dette d'avant et d'après-guerre¹⁰. Le «miracle économique» allemand, selon la proposition d'Adenauer avait séduit avant tout les Américains : ils allaient profiter pleinement de ce « miracle » et c'est ce qui importait avant tout. Adenauer a attelé l'Allemagne en vue de rémunérer les dollars investis. La négociation des conditions a duré plus de deux ans. Quoi opposer à cet effacement des dettes dues aux dommages de guerre ? Si la dette n'est pas effacée, alors l'Allemagne va produire moins ou pas du tout, comme tous les pays qui ont perdu une guerre (c'est le cas de l'Allemagne en l'occurrence et le règlement de la guerre de '14-18).

Le bon sens, donc, a fait que la dette de l'Allemagne, à savoir, celle issue du Traité de Versailles, les emprunts de la République de Weimar, et les aides financières données par les Alliés après 1945, ont été mises sur le tapis des négociations. Il faudra ajouter aussi la question morale : « Pourquoi les Allemands doivent payer pour les fautes de leur parents ? »

Mais comment faire pour obliger les Allemands à payer leurs dettes d'avant-guerre ? Et voilà qu'Adenauer, lors d'un meeting à New York, en 1950, pose la question de la responsabilité. « Si vous voulez que l'Allemagne se comporte en responsable il faudra qu'elle soit libre de les assumer ». La question de la reconnaissance de la Dette contre la question de la souveraineté économique. La question de la crédibilité internationale est la condition sine qua non pour pouvoir se financer à l'international. Comment passer du statut d'un pays dont les entreprises sont pénalisées par les défauts de paiement allemands, au statut d'un pays dont les entreprises peuvent avoir accès au marché des capitaux ? Comment redresser la balance commerciale allemande, qui reste négative début des années '50, en vue de rentabiliser les investissements américains ? La réponse se trouve peut-être dans les pratiques des banquiers, qui, en rééchelonnant les dettes, diminuent les risques de ne jamais être remboursés. C'est l'influence de la pensée économique sur la diplomatie américaine. On pourrait ici se demander pourquoi la

770.000 sont les morts de la famine, fait pour lequel Alliés et Allemands se renvoient la balle, les uns accusant les Alliés d'appliquer le blocus qui ne laissait pas passer la Croix Rouge, et les autres pour avoir pillé les stocks de nourriture planifiés en 1939 par l'Etat grec qui a ressenti son entrée forcée en Guerre aux côtés des Alliés. Au total la 2^e guerre mondiale se traduit pour la Grèce en 1,5 millions de morts, un potentiel inestimable qui lui a fait grand défaut par la suite.

¹⁰ Ursula Rombeck-Jaschinski, Das Londoner Schuldenabkommen, éd. Oldenbourg, 2005

même chose ne se passe pas entre l'Europe et la Grèce, car cela pourrait adoucir le quotidien des Grecs et les sortir de la désastreuse situation à laquelle ils se trouvent !

Après la 1^{ère} guerre mondiale, l'Allemagne à plusieurs reprises a bénéficié du rééchelonnement de ses dettes, d'abord en 1923, les plans Dawes, en 1930 il y a eu le plan Young (General Electric), puis la suspension des remboursements par Hoover, et finalement les Alliés renoncent à leur argent lors de la conférence de Lausanne, en 1932, suite au premier défaut de paiement allemand. A la fin de la seconde guerre mondiale, rebelote, l'Allemagne doit payer autant des dommages (environ 15 milliards de marks), qu'elle en devait au titre de ses obligations financières d'avant-guerre (13,5 milliards de marks). Elle connaîtra encore une fois les faveurs des Alliés. Avec les accords de Londres, c'est-à-dire l'accord de ses créanciers, dont la Grèce, elle ne doit plus que la moitié de la dette totale, accord scellé en présence des 21 pays qui ont pris part aux négociations. Au début de la guerre froide, miroiter un « miracle économique » aux portes de l'empire soviétique, stratégie centrale de la guerre froide, fut une idée séduisante, qui n'aurait pas lieu si l'Allemagne n'occupait pas une place frontalière dans la géographie occidentale. Sans cette aide l'Allemagne serait aujourd'hui incapable de surmonter la pente et elle aurait rejoint le banc des pays anéantis par la guerre. Elle ne serait pas là aujourd'hui, sans la compréhension des pays alliés, dont certains comme la Grèce qui accepte de remettre à plus tard sa demande de réparation, en vue de soutenir l'initiative américaine. Le handicap de la dette est fondamental dans l'histoire d'un pays, et le traité de Londres fait date puisque chaque fois qu'on parle de la dette souveraine, sujet-clé de nos jours, on parle de ce traité, le seul à considérer les conditions pour garantir un retour à la normale.

En comparaison, la Grèce a reçu une maigre aide dans le cadre du plan Marchal, aide qui favorisait surtout les exportations américaines. Méthode bien connu dans les pratiques néocoloniales. Et puis rien d'autre, et surtout aucun dommage dans le cadre de la 2^e guerre mondiale.

Mais qu'en est-il vraiment de la question grecque ? La Grèce étant en principe un des pays victorieux de la guerre, puisque depuis toujours elle a été dans le camp des Alliés et elle s'est sacrifiée à leurs côtés, elle devait recevoir un traitement différent. Non seulement elle a été dévasté par les politiques d'occupation hors norme, elle a été détruite complètement par l'Allemagne. Sur le plan humain, elle a été sacrifiée même par les Alliés au nom de la politique dite du « blocus total » qui a eu comme résultat environ 750 000 morts rien que par la famine. Et voilà des dommages qu'elle n'a jamais pu réclamer puisque sa représentation dans les négociations d'après-guerre fut symbolique et ses intérêts furent dessinés par les grandes puissances dans les conférences qui la concernaient et où souvent elle ne fut même pas conviée. Pourtant, l'Histoire et la morale lui donnent raison, une raison qui semble ne pas être conviée sur les tables diplomatiques européennes actuellement.

Si le Traité de Londres n'aborde pas les dommages grecs explicitement, cela ne veut pas dire qu'ils n'existent pas, car ils font partis des documents annexes au Traité. Le fait que la Grèce ait suivi la politique des Alliés, en acceptant de reporter la question jusqu'à la

réunification allemande, ne rend pas caduque la question des réparations. La réunification allemande a lieu et comme convenu, les pays se réunissent à Moscou en 1990 afin de revoir les questions des dommages. La conférence, en aboutissant au « Traité portant règlement définitif concernant l'Allemagne » laisse planer un doute quant à l'immutabilité de l'obligation de l'Allemagne envers les autres pays. Que certains pays, dans le cadre de leurs relations bilatérales avec l'Allemagne ne se prononcent pas officiellement, laissant entendre qu'ils s'abstiennent, ce qui peut être le cas des Etats Unis ou de l'Angleterre, dans la mesure où ces pays ont été grassement dédommagés, par les secteurs industriels et commerciaux allemands, c'est un fait. D'autres dont les différends avec l'Allemagne peuvent attendre préfèrent ne pas se prononcer, certainement du fait que ce règlement concerne la restitution à l'Allemagne de ce qui lui a été pris lors de la capitulation. C'est le cas, entre autre, de la France, qui doit restituer, entre autre, l'or allemand..... Et puis, il y a des pays comme la Grèce, dont la voix n'est pas portée sur le premier plan des discussions, car dominée, comme d'autres, par le cadre diplomatique européen. Le fait est que le postulat de la conférence de Moscou laisse comprendre que « ...il ne faut pas compromettre la réunification, ... », c'est-à-dire du fait des difficultés de l'Allemagne de l'Ouest à « ingurgiter » l'Allemagne de l'Est et de se reconstruire. L'Allemagne voudrait bien considérer que cette clause de réunification¹¹ soit le traitement global et définitif de sa dette. Elle prétend que la Grèce, en acceptant la réunification, renonce à tout remboursement lié aux réparations. Sûrement elle entend par là que, dorénavant, en tant que pays pleinement émancipé des faits de la guerre, elle peut répondre d'elle-même et non par la voix des Alliés sur le dossier des réparations, mais ceci n'enlève rien à la validité desdites réparations. Bien sûr, il y a dette et dettes..... Le fait que la clause de réunification ne concerne que la dette allemande envers les Etats Unis, ceci ne doit pas être interprété comme un règlement définitif. La Grèce se trouve-t-elle seule à revendiquer ces réparations ? Possible, il reste à le confirmer en posant la question ouvertement. Selon des sources européennes, cette dette, une fois réactualisée, atteindrait aujourd'hui, plus de 80 milliards d'euros. C'est une estimation minimale qui ne tient pas compte des conséquences et effets indirects, dont l'intégration représenterait un surplus de 60 milliards.

Il faut tout de même signaler, que selon d'autres sources¹², si l'Allemagne honore seulement sa dette des Prêts d'Occupation contractés auprès de la Grèce, ce qui est un autre volet du dossier, alors la Grèce serait le pays le moins endetté de la zone euro, avec une dette qui avoisinerait les 10 milliards d'euros, contre 350 actuellement. La question de la dette, grecque ou pas, prend alors sa vraie dimension géopolitique. L'Allemagne construit son développement avec l'argent de la Grèce. L'Allemagne prête à la Grèce l'argent de la Grèce. Science-fiction ? Non juste la réalité.

¹¹ Plus précisément, la clause dite de la réunification allemande, qui garantissait le remboursement des intérêts supplémentaires des dettes Allemandes envers les pays créanciers, notamment les Etats-Unis, si les deux parties allemandes étaient réunies, a pris fin en 2010, avec les derniers paiements allemands correspondant à ces intérêts.

¹² «La dette et notre Dette », Tzanetos Gouskos, en phase d'édition, Athènes, 2013.

Cela fait soixante-dix ans que les Grecs écrivent des livres sur ces questions et demandent réparation, comme nombreux sont les ouvrages qui ont fait les listes des pièces de musée volées par les nazis. Le résultat fut le même que se faire entendre en criant dans le désert, et pourtant tout a été dit et écrit. Il a fallu que les dettes souveraines apparaissent pour qu'une prise de conscience au niveau international, en cherchant l'origine du mal qui frappe nos sociétés, entendent les cris grecs et comprennent en reproduisant leur écho.

Il était important, en mon sens, de présenter ce préambule afin d'aider à adopter un point de vue plus global sur l'histoire de ce pays, aujourd'hui injustement incriminé au titre du bouc émissaire, responsable de la crise de l'Euro, etc., etc. Que la Grèce ait une dette, c'est une chose. Il faut bien voir pourquoi. Mais, ce qui est de sa responsabilité c'est autre chose. Sa dette montait progressivement pour franchir le seuil de 100% et arriver à 180% avec l'égide de l'Europe, et ceci depuis son adhésion en 1981 où elle affichait 26% de ration PIB/Dette. Est-ce que la Grèce pouvait s'y opposer ? La réponse est « non ». Aussi, l'évolution des courbes de chaque pays européen montre bien les politiques relatives européennes : la dette pour la Gouvernance. Il est facile pour l'Europe d'influencer l'opinion publique européenne (hors Grèce) quand celle-ci n'est pas directement concernée. Mais il est impossible de convaincre les Grecs que leur dette est légitime lorsque c'est elle qui ordonne des gouvernements successifs, à sa botte, d'agir illégalement et contracter des dettes en tout désaccord avec la constitution. Au contraire, aux yeux du peuple grec l'Europe passe pour un groupe de bandits financiers. Et puis, ce n'est pas parce que ses créanciers ont tout à coup modifié leur niveau d'acceptabilité de risque (et sur ce point on oublie de dire que l'Europe leur a permis de le faire), que la Grèce est responsable du déclenchement de la crise. Toute autre version n'est que pure mythologie d'origine allemande, expression de vengeance qui profite du néo-libéralisme européen pour se déclarer, et se propager grâce à certains autres pays qui en font volontiers l'écho généreux....

Le Présent continu

Le présent est connu : grâce à la dette, la Grèce est muselée, économiquement et politiquement, par l'Europe qui l'a rachetée auprès des créanciers pour la distribuer aux Etats membres. Il reste donc le futur immédiat, sorte de présent continu, qui pourrait se dessiner pour la Grèce par le règlement des questions des dommages. Les cris des historiens, économistes et analystes grecs continueront à se hisser, influençant de plus en plus une élite, qui en cherchant bien à trouver une occasion pour restaurer ses blasons, voudrait bien se laisser convaincre de l'opportunité de se dresser contre une coalition gouvernementale, fioriture des grandes puissances. L'austérité accrue et sans mesure imposée au peuple grec, cultive un terrain favorable au changement politique. Des ruptures se dessinent avec le passé politique. L'extrême gauche, mais l'extrême droite aussi, ne peut plus promettre un quelconque plan économique. Toute alternative corrective à la politique conduite par la coalition des deux partis politiques qui ont concrétisé le modèle de bipartisme selon la pax americana peut être discréditée

immédiatement par la communauté politique européenne actuelle. Cela c'est déjà vu en 1928. Nous avons vu aussi des affiches de Merkel portant la moustache d'Hitler, ou des articles dans la presse faisant le même parallèle lors des analyses politiques bien ergotées où le nom de Herkel est utilisé.. Il ne s'agit pas de populisme, comme on l'a souvent vu en Grèce, mais plus d'une mission de réveiller, d'alerter, de mobiliser pour quelque chose qui va au-delà de ce que l'Europe entend par Etat-Nation. La similitude historique est flagrante : il faut juste remplacer le mode direct Allemagne-Grèce, par le mode indirect Allemagne-Europe-Grèce. Sur le même élan des commentateurs grecs, plusieurs auteurs européens, mais aussi américains et autres, ont abordé les questions ouvertes par les dettes souveraines avec la même violence. « Jusqu'où devrait-elle conduire ? », « Qu'y-a-t-il après la souveraineté ? », « A quoi sert l'Euro, surtout quand on l'a pas ? », « La monnaie et son rôle », etc. etc., dessinant ainsi notre monde sous l'effet des tournures politiques et économiques déjà mondialisées.

La propagande allemande, malgré elle, a profité ainsi indirectement aux auteurs grecs qui ont pu se faire entendre progressivement. On assiste alors à une prise de conscience internationale qui s'exprime à travers les refontes des politiques locales, à travers les rôles des ONG, associations et autres conceptions de la société civile. L'Europe se crée des opposants ? Il faudra dire que « oui » et ceux-ci n'ont pas dit leur dernier mot. Une volonté contestataire traverse l'Europe et module les courants des partis politiques traditionnels, et même si la masse critique pour un changement en Europe n'est pas encore atteinte, le cas grec fera école dans la communication politique des années à venir. Les voix qui s'élèvent secouent l'édifice européen dans ses structures les plus dissimulées : ôter le conditionnement du fonctionnement politique de l'Europe. Pour le cas grec, l'ère européenne est similaire à l'aire américaine, celle de 45 – 82 : contrôle de la classe politique et des élites, conforme au fonctionnement d'un protectorat ou d'une colonie, et non d'un pays souverain. Cela se confirmera sans aucun doute lors des prochaines élections européennes de Mai 2014, période pendant laquelle doit assurer, sans budget, la gouvernance européenne, sous le regard méprisant des citoyens persuadés que leur gouvernement est à la botte de l'Europe.

Le Futur

Quelles sont les chances pour que le dossier des dommages de guerre, conformément à la demande du peuple grec, arrive sur la table de discussions, ceci est une autre question et la réponse dépend de :

- 1) La volonté politique européenne de sortir ce dossier.
 - ✓ Existe-elle vraiment ? Le compromis de paix, suite à la seconde guerre mondiale, même modifié suite à la réunification allemande, reste construit sur des acquis que bien d'intéressés ne voudront plus renégocier.
 - ✓ Conjoncture de crise, l'Allemagne seul moteur pour le moment pour la croissance européenne, Bruxelles semblent rester sur la même politique américaine des années '50, à savoir, « ne pas compromettre la croissance ».

Néanmoins, elle pourrait promettre de le faire dans des délais raisonnables, si elle se dote de la compétence de régler ce dossier. Après tout, elle n'est pas fondée pour assurer la paix en Europe ? Le cas humanitaire en Grèce, causé par les mesures d'austérité, est-il moins important qu'en Syrie par exemple ? Non bien sûr, ni en nombre, ni en gravité. L'Europe espère le redressement rapide de la Grèce, « ...peut-être pas en 2014 » d'après Barroso, pour qu'elle suive le « miracle » des autres pays qui ont subi la crise. Elle entend que cette croissance est le fruit de ses plans d'austérité et des « réformes structurelles » injectées. Dans le cas contraire, ce qui est fortement probable, le dossier des réparations doit être traité rapidement sine qua non il augmentera le discrédit de l'Europe, qui est visible si on considère le refus de certains pays d'y adhérer ou d'adopter la monnaie unique.

2) La capacité de la Grèce d'exprimer officiellement cette demande.

- ✓ La société civile grecque est peu développée et toute analogie avec les sociétés civiles européennes ne peut avoir lieu. Cependant, très rapidement, les réactions s'organisent, et comme attendu, loin des partis politiques traditionnels ou représentés au parlement. Si la demande de remboursement n'est pas encore introduite au parlement, cependant elle bénéficie d'une énorme popularité. Des citoyens grecs déjà organisés, commencent à traduire l'Etat allemand devant les tribunaux pour des crimes de guerre auxquels il doit répondre¹³. Ces crimes font partie des crimes interdits par la Convention de la Haye et par son cadre *Landeskriegs ordnung* qui délimite les actions permises lors d'un transfert de pouvoir envers le pays conquérant. Le dédommagement des civils, protégé par le droit international devait être l'objet de négociations bilatérales entre la Grèce et l'Allemagne et a toujours été repoussé par la diplomatie pour les raisons évoquées ci-dessus, liées à la position diplomatique de la Grèce. Aujourd'hui, le gouvernement grec, par le biais de son ministère des affaires étrangères, a promis une concertation avec la société civile, dans quelques semaines.
- ✓ La Grèce doit surpasser la pression qui est exercée sur elle, par les grandes puissances, visant de la neutraliser sur le traitement de dossier. Pour cela les discussions doivent être conduites au Parlement grec et par des députés non encartés. Des préparatifs et des estimations officielles et définitives doivent être faits conformément au droit international, seul chemin pour obliger l'Allemagne à accepter le dialogue et honorer ses dettes.
- ✓ Un règlement total est forcément définitif. Le caractère définitif, n'est pas juste un ressenti parlementaire mais une affaire qui relève plus de la justice internationale et de l'intérêt national, dont la prise en compte peut prendre encore du temps pour les concertations et l'information et peut être referendum. Toutefois, l'Allemagne a tout intérêt à accélérer le traitement du dossier.

¹³ Voir article écrit en grec de G. Lekakis : <http://www.xronos.gr/detail.php?ID=91334>

3) Les mécanismes européens qui se montrent inadaptés pour le règlement de telles affaires.

- ✓ La réputation de l'Europe en matière de règlements bilatéraux ou internationaux, laisserait sceptique, voire pessimiste même le plus farouche des européens. L'Europe est moins bien perçue que l'ONU en matière de résolutions de conflit, et elle a démontré que se doter de nouveaux mécanismes lui est long et complexe. Mais dans la quasi-certitude d'un conflit, puisque l'enjeu est de taille et pour la Grèce et pour l'Allemagne, une réaction s'impose.

Il reste à voir aussi, l'esprit avec lequel les hauts dirigeants européen considèrent la situation actuelle, qui sont-ils vraiment derrière cette apparence technocratique peinte avec beaucoup de science et brandie avec peu d'adresse. Pour cela, il est important de se rappeler, que l'accord de Potsdam, dans sa section III, Principes économiques, alinéa 9 stipule clairement que « ... *Le paiement des réparations devra laisser au peuple allemand suffisamment de ressources pour lui permettre de subsister, sans aide extérieure. En établissant le bilan économique de l'Allemagne, il faudra avoir soin de prévoir les moyens nécessaires pour payer les importations approuvées par le Conseil de Contrôle en Allemagne. Le montant des exportations de la production courante et des stocks devra servir en premier à payer de telles importations. ...* ». C'est-à-dire il y a une limite à l'austérité imposée et il y a bien une logique de bon investisseur qui prend soin de l'aptitude à rembourser de son débiteur, sans l'étouffer. Pour la caricature, en comparant avec le cas grec on voit encore une fois la différence des traitements. Non seulement on ne laisse aucune chance à la Grèce de payer ses importations, mais on lui prend, à l'aide de la Troïka, tout moyen de subsistance. D'autant que la dette grecque n'est pas à 100% réelle. L'Europe n'a malheureusement pas l'éducation de se comporter au moins comme les Américains l'ont fait avec l'Allemagne.

Qu'advient-il ? Il faudrait plus d'un soutien diplomatique afin que les maigres chances de la Grèce puissent aboutir à obtenir gain de cause, dans une Europe plus affaiblie et divisée que jamais. Il est fort probable aussi de voir les influences actuelles convertir le cas grec, comme c'est toujours le cas, sur l'autel des leurs propres intérêts en arrangements avec l'Allemagne, à moins que l'éthos de la classe politique grecque change, qu'il ne soit plus sous l'influence ou le contrôle des grandes puissances qui en ont fait leur cliente. Une force de taille serait le très probable soulèvement du peuple grec, réaction légitime et non négligeable de l'austérité imposée, capable de faire plonger les exportations allemandes et provoquer d'autres crises en Europe.

Comme beaucoup d'analystes de par le monde je suis persuadé que l'effacement de la dette grecque est un impératif qui aurait dû intervenir bien plus tôt et sans contrepartie. Aujourd'hui, non seulement éponger la dette grecque devient une sommation à adresser à l'Eurogroupe, mais celle-ci doit être assortie de l'aide à la reconstruction

tacite. Tout ceci aurait pu être évité, si les appétits des uns et des autres n'étaient pas aiguisés en vue de bénéficier de la vulnérabilité économique d'un peuple, qui a vu toutes ses entreprises changer de main, qui a vu son gouvernement s'allier à la cause de l'occupation européenne, ses victimes, les suicides, les sans-abri, la pauvreté des villes, les chômeurs, les destructions des tissus sociaux et économiques, comme pendant l'occupation¹⁴. L'Europe avait l'obligation d'en tenir compte dans un but de protection et de sauvegarde. Non seulement elle ne l'a pas empêché, comme elle aurait pu se passer de la médiation du cas grec. En acceptant la mythologie allemande, dont elle a assuré la promotion, elle facilite son exploitation par les medias et les politiques. Elle a essayé de transformer le sens historique et peut encore, en absence de réaction massive et générale, conditionner les compréhensions et l'Histoire commune pour longtemps.

Ironie de l'histoire, on peut dire que, tant qu'il y a de la dette, l'Histoire a une chance de rester intacte.... (Plaisanterie, certes surhaussée d'une pointe de sarcasme).

¹⁴ Selon une déclaration du PM grec du 8/1/2014 à Athènes, en présence de Baroso et lors de la cérémonie du début de la Présidence européenne par la Grèce, le niveau de vie des Grecs a baissé de 25%. Même si cette valeur laisse entrevoir l'optimisme politique de son auteur, elle ne peut masquer les destructions économiques dues à la politique de la Troïka. Il n'y a pas vraiment des données, excepté des estimations globales fournies surtout par les services de l'Eurostat qui apprécie la situation avec plus de pessimisme.